



Mardi 05 septembre 2023

ASSEMBLEE GENERALE 2023

Messieurs les Présidents, amis dirigeants, Membres du CD 71 TT

L'assemblée générale du comité départemental de Saône et Loire de Tennis de Table aura lieu le vendredi 22 septembre 2023, salle polyvalente, 41 rue nationale 71420 GENELARD.

Appel des délégués à 18 heures 15, début Assemblée Générale 18 heures 30

Les clubs devront fournir une attestation (modèle joint) faisant état de l'élection du délégué à l'AG du comité départemental et ligue au cours de la dernière AG du club

ASSEMBLEE GENERALE du vendredi 22 septembre 2023

ORDRE du JOUR :

- 1- Lecture et mise au vote du PV de l'AG 2022
- 2- Lecture du mot du Président
- 3- Lecture et mise au vote des rapports d'activité et financier
- 4- Rapport d'activité des responsables de commissions
- 5- Présentation et mise au vote du budget prévisionnel saison 2022/2023

Et si la proposition de modification des statuts de l'association vous parvient avant le vendredi 15 septembre 2023 :

ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE du vendredi 22 septembre 2023

ORDRE du JOUR :

- 1- Lecture et mise au vote de modifications des statuts de l'association du CD71.

REPAS : restaurant à proximité de Généralard au frais des participants (25 € environ) sera prévu après l'AG, pour nous permettre de réserver les places, les personnes intéressées sont priées de se faire connaître avant le 18 septembre au soir auprès de Enzo CORREIA Tel : 07.89.52.73.74

Adresse mail : correia.enzofabrice@icloud.com

:

N°

ASSOCIATION :

N°

Nombre de voix :

LE PRESENT POUVOIR, SIGNE DU DELEGUE de L'ASSOCIATION ne peut être donné qu'à un membre affilié depuis PLUS DE SIX MOIS A L'ASSOCIATION, âgé de plus de 18 ANS au moins le jour de l'AG, de nationalité française et jouissant de ses droits civiques.

TOUT CLUB ABSENT à l'assemblée générale sera passible d'une amende de 50 Euros

POUVOIR

JE SOUSSIGNE NOM :

Prénom

Date de naissance :

Nationalité

Domicilié à :

DELEGUE de l'association :

Donne par la présente pouvoir à :

NOM

Prénom

Date de naissance :

Nationalité

Domicilié à :

Licencié sous le N° :

Membre de mon association, pour le représenter à l'assemblée générale du comité départemental de tennis de table de Saône et Loire pour tous votes et délibérations portées à l'ordre du jour.

Le vendredi 22 septembre 2023 à 18 heures 30
Salle polyvalente 41 rue nationale 71420 GENELARD

BON POUR POUVOIR

POUVOIR ACCEPTE

Le : Signature

Le : Signature

ATTENTION

Une procédure rendue obligatoire par le ministère Jeunesse et sports contraint la Fédération, les ligues et les comités départementaux à se couvrir par l'attestation ci-dessous.

En effet l'élection d'un « délégué » de club aux Assemblées Générales des ligues et comités départementaux est obligatoire, ce n'est plus le Président qui est délégué de droit (sauf s'il est lui même élu pour cette mission), mais un membre du comité directeur du club élu au cours de l'assemblée générale de ce club.

ATTESTATION

Je soussigné Mr

Président du Club

Affilié à la FFTT sous le N°

Atteste que le délégué du club à l'assemblée Générale du Comité Départemental de Tennis de Table de Saône et Loire du 22 septembre 2023 a été régulièrement élu au cours de l'assemblée générale du club.

Date de l'assemblée générale ayant élu le Délégué :

NOM du Délégué :

Prénom :

Date :

Signature du Président :